



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 octobre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 15/10/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2/11/2007

**Garantie d'emprunt accordée à l'Opac auprès de la Caisse des
Dépôts et Consignations pour la construction de 10 logements rue
Chiron Courtinet à Niort - délibération modificative**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Guillaume
JUN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M.
Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine
BIMES - Mme Nicole GRAVAT -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme
Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie
COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle
GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -
Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : M. Amaury BREUILLE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Luc DELAGARDE donne pouvoir à Gilles FRAPPIER -
- Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Alain BAUDIN -
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Françoise BILLY -

Excusés :

Conseillers :

M. Joël RENOUX - M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Stéphane TRONEL
- Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme
Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 octobre 2007

DELIBERATION D20070421

DIRECTION DES FINANCES

**Garantie d'emprunt accordée à l'Opac auprès de la Caisse des
Dépôts et Consignations pour la construction de 10 logements rue
Chiron Courtinet à Niort - délibération modificative**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Vu la demande formulée par la Caisse des Dépôts et Consignations tendant à modifier la délibération du 23 mars 2007 , suite à la hausse du taux du livret A intervenue au 1^{er} août 2007,

Vu l'article R. 221-19 du code monétaire et financier,

Vu les articles L. 2252-1 et 2252-2 du code général des collectivités territoriales,

Vu les dispositions du code civil,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Modifier ainsi qu'il suit la délibération du 23 mars 2007 accordant la garantie d'emprunt à l'OPAC Sud Deux Sèvres auprès de la Caisse des dépôts et Consignations pour la construction de 10 logements rue Chiron Courtinet à Niort

Avant la phrase « Effets de la garantie », il est inséré le paragraphe suivant :

« Les taux d'intérêt et de progressivité indiqués ci-dessus sont susceptibles de varier en fonction de la variation du taux de Livret A et/ou du taux de commissionnement des réseaux collecteurs. En conséquence, les taux du livret A et de commissionnement des réseaux collecteurs effectivement appliqués pour ce prêt seront ceux en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt garanti par la présente délibération. »

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Le Maire de Niort

Signé

Alain BAUDIN